UNIVERSITE FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS



FACULTE DE DROIT, ECONOMIE ET SCIENCES SOCIALES DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



Présenté par :

Sous la direction de :

M. MBAYE Abdoulave

Mme. CHOURAQUI Floriane

æ

Mme. AMALRIC Marion

Année universitaire 2020-2021

SOMMAIRE

- I. Problématique
- II. Question de Recherche et Hypothèses
- III. Etat de l'art
- IV. Méthodologie
- V. Présentation du terrain

Références bibliographiques

I. PROBLEMATIQUE

La problématique liée aux risques est transversale car elle est devenue objet de recherche aussi bien dans les sciences dures que dans les sciences humaines et sociales particulièrement dans la géographie. Appartenant au TRI¹ de la métropole de Tours qui regroupe 18 communes, Tours et St Pierre des Corps ont connu des crues par débordement de la Loire et du Cher (1846, 1856, 1907, 1910, 1982, 1995). En outre elles concentrent 4 des 14 installations classées « seveso » (installations soumises au régime d'autorisation d'où l'obligation d'une servitude d'utilité publique) du département d'Indre-et-Loire. Elles sont donc exposées à la fois aux risques naturel (inondation) et technologique.

Donc les populations doivent avoir conscience des risques pour être plus résilientes c'est-à-dire plus capables de d'adapter à une éventuelle catastrophe. Il s'agit de se mettre à l'abri et non pas d'empêcher les risques. D'où l'évidence de la prise de conscience et de la résilience vue que les populations résident dans un « territoire à risque » et que nous sommes dans un contexte de « vivre avec » ou « d'apprendre à vivre avec » les risques. Dès lors, la communication préventive devient une obligation. De même la résilience « permet d'avoir un regard moins anxiogène, plus optimiste que la vulnérabilité » (QUENAULT, Mai 2015) même si « les « fear appeals » (messages menaçants) entrainent plus d'adhésion aux actions recommandées » (CAPELLI et al, 2012). La prise de conscience collective doit passer par une communication à la fois des pouvoirs publics, des acteurs industriels² et éventuellement de la société civile. Cette communication est souvent véhiculée à travers des documents de prévention et de planification, des sirènes d'alertes, des repères de crue, des totems, des expositions artistiques, des plaquettes d'informations, des sites internet...

Ainsi, avec la médiatisation des catastrophes climatiques et industrielles en France, les pouvoirs publics élaborent davantage des politiques de prévention. Dans le cadre de ces politiques, sont réalisés des PPRN³, des DICRIM ⁴ (décret n°90-918 du 11 Octobre 1990 modifié par le décret n° 2004-554), des SLGRI, des DDRIM, des PLU⁵, des PCS⁶, des PPRT, le plan ORSEC (Organisation des Secours)... En plus on assite aussi à la codification du code de l'environnement (en 1989) dont le livre 5 est consacré à la prévention des risques , pollutions

¹ Un territoire à risques importants d'inondation (TRI) désigne une partie du territoire national, constituée de communes entières, où les enjeux humains, sociaux et économiques potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants.

² Tous les 5 ans les populations riveraines des sites « seveso » doivent recevoir une information spécifique (nature du risque, moyens de prévention mis en place et les consignes à adopter) financée par les exploitants sous contrôle du préfet.

³ Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) est un outil de gestion des risques institué par la loi « Barnier » du 02 Février 1995 afin de maintenir l'aménagement du territoire, en évitant d'augmenter les enjeux dans les zones à risques et en diminuant la vulnérabilité des zones déjà urbanisées. Cette loi de 1995 remplace les plans d'exposition aux risques de 1982.

⁴ Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

⁵ Le Plan Local d'Urbanisme est un projet de ville qui encadre les interventions publiques et privées en matière d'urbanisme et oriente ainsi au quotidien le devenir de la commune ou de la communauté de communes.

⁶ Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

et nuisances. A côté de cet « étouffement législatif » (GABRIELLE, 2018), on note également l'installation de sirènes , l'organisation de sensibilisation, l'obligation de l'Information Acquéreur Locataire, l'élaboration des repères de crue (la loi "Risques" de 2003⁷), la mise en place de fontaines publiques, l'organisation d'ateliers avec les habitants, l'implantation et l'entretien de repères de crues standardisés correspondant aux "plus hautes eaux connues" (PHEC) (obligation légale (décret n° 2005-233) pour les communes exposées au risque d'inondation par débordement de cours d'eau), l'élaboration de sites internet relatifs aux risques au niveau local (par exemple le Faire Face 72 de Tours www.ff72.org).

Dans notre terrain d'étude, la réflexion sur le plan Loire Grandeur nature de 1994 marque le point de départ de la prise de conscience et de l'action municipale sur la problématique des risques. La phase de renouvellement de la communication préventive à Tours s'oriente vers l'actualisation du DICRIM et du PCS; la démocratisation de l'information (communication assez neutre); l'implantation de nouveaux repères de crue, l'élaboration d'un plan familial de mise en sureté local, la mise en place d'actions de sensibilisation auprès de la communauté scolaire et de la population. Par ailleurs le mode diffusion reste encore inconnu.



Photo 1 : pages de garde de l'ancien (2007) et du futur (2021) DICRIM de Tours

En outre, à St-Pierre-des-Corps les établissements classée « seveso seuil haut » de par leurs activités, font l'objet de l'élaboration, d'un même et seul plan de prévention des risques technologiques approuvé par arrêté préfectoral du 20 Octobre 2017. Néanmoins le paysage parait être anxiogène vue la cohabitation entre populations et risques (des maisons à moins de 500 mètres des installations « seveso ») et la « fragilité du système de protection (avec des levées au lieu de digues) ». ⁸Or le territoire est de plus en plus vulnérable avec l'urbanisation galopante, le processus d'industrialisation et les effets des changements climatiques.

⁷ Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.

⁸ DUMONT Sylvain, responsable du service de prévention des risques de la commune de Tours, intervention pédagogique du 14 Octobre 2020 dans un cours de Licence 2 Géographie à la faculté des deux lions de l'université de Tours.

Malgré le transfert de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI du 01/01/2018) à la métropole, le maire assure toujours son pouvoir de police. Donc il a l'obligation d'assurer la sécurité des citoyens de sa commune en les informant sur les risques auxquels ils sont exposés. Par ailleurs chaque citoyen a le droit d'être informé et le devoir de s'informer de manière libre sur les risques auxquels il est exposé afin de se rassurer de sa sécurité. Cette nécessité d'information nous incite à s'interroger sur la nature de la communication des pouvoirs publiques et son impact sur les populations. Comment communiquent les pouvoirs publics sur les risques naturels et technologiques ? Faut-il informer ou alarmer ?

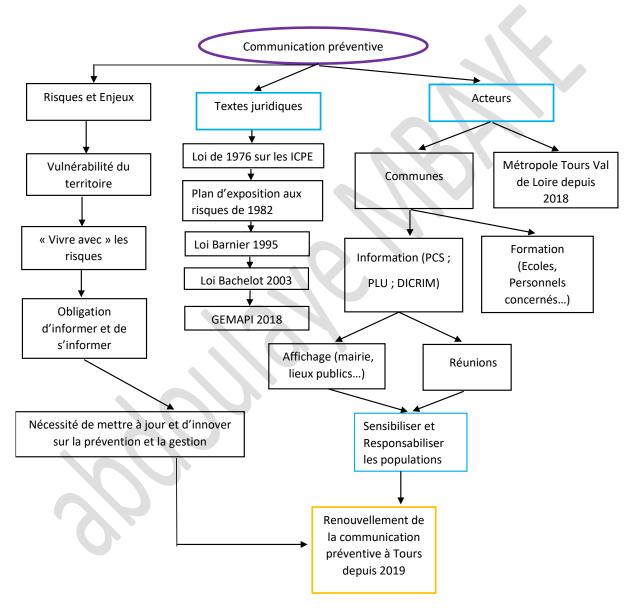


Figure 1 : Schéma heuristique de la communication préventive sur les risques

II. QUESTIONS DE RECHERCHES ET HYPOTHESES

II.1. QUESTION PRINCIPALE:

Comment communiquent les pouvoirs publics sur les risques naturels et technologiques ?

Sous questions:

- ❖ **SQ1**: Comment les populations conçoivent-elles cette communication ? Est-ce la communication ou l'absence de communication qui fait peur ?
- ❖ SQ 2 : Quels sont les moyens de diffusion des informations préventives liées aux risques ?
- ❖ SQ 3 : Quelles sont les limites de la communication préventive ?
- ❖ SQ 4 : Qui communiquent (commune? métropole? acteurs industriels? associations?)?

II.2. HYPOTHESE

- ❖ H1: Les populations n'ont pas peur parce que leur culture du risque est faible (faible prise de conscience)
- ❖ H 2 : Les moyens de diffusion des informations préventives sont diversifiés (documents, actions locales, internet, ateliers...) avec une absence de ciblage des quartiers les plus soumis aux risques.
- **H** 3 : Les problèmes d'accessibilité, de compréhension et d'appropriation sont les limites de la communication préventive.
- ❖ H 4: La métropole Tours Val de Loire et les communes (Tours et St-pierre-des-corps) sont les acteurs qui communiquent sur la prévention des risques.

III. ETAT DE L'ART

Les risques ont fait l'objet de nombreuses études. Mais elles sont essentiellement axées sur les aspects liés à la définition, aux causes, aux manifestations et aux conséquences des risques. Ainsi nos connaissances sur la communication sur les risques sont assez limitées. En France les objectifs de recherche sur les risques sont d'ordre géographique, psychologique, sociologique et scientifique. Donc nous pouvons dire que la question de la prévention des risques a été abordée par bon nombre de chercheur et dans divers champs disciplinaires. Par ailleurs, « tout discours scientifique doit utiliser des concepts clairs et précis afin de se démarquer de la confusion qui caractérise le sens commun », (DURKHEIM, 1977). Ainsi pour éviter d'éventuelles confusions, nous allons faire l'état de l'art de notre thématique de recherche à travers d'une part l'analyse des concepts que nous utiliserons tout au long de ce travail de recherche et d'autre part la présentation des documents de prévention des risques.

III.1. Analyse Conceptuelle

Les Risques écologiques

La notion de risque est abordée dans diverses disciplines et par divers acteurs car elle « apparait polysémique et relative » (PIGEON, 2003) et sa conception n'est pas la même d'un individu à un autre et sa définition varie selon les situations. C'est dans ce même ordre d'idée que Freddy VINET (2007) pense que le risque est un mot passe partout (environnement, développement durable, territoire...) aux consonnes polysémiques, au flou sémantique mais bigrement efficace.

Il s'y ajoute que « *Tout est risque* ». Ceci explique la nécessité d'aborder un dialogue interdisciplinaire dans les questions liées aux risques vue que celles-ci intéressent à la fois les géographes, les politicologues, les architectes...⁹

D'après le petit Robert, le risque est un danger éventuel plus ou moins prévisible. C'est la possibilité qu'un évènement d'origine naturelle (inondation, tempête, mouvement de terrain, séisme...) ou dû à l'activité de l'homme (accident industriel, transport de matière dangereuse...) mette en danger des vies humaines et détériore des biens et/ou l'environnement.¹⁰

Le risque est « un construit technique, juridique, organisationnel et sociétal » (Rasse & al, Juin 2017, p1) dont la notion est aujourd'hui « instrumentalisée par l'État pour des raisons économiques et d'existence d'un intérêt au statut quo » (QUENAULT, 2015).

La plupart des experts présentent l'équation suivante : Risque = Aléa * Vulnérabilité. Autrement dit le risque est le produit entre l'aléa et la vulnérabilité. André DAUPHINE en confirmant cette équation montre qu'un même risque peut correspondre à un aléa fort et une vulnérabilité faible, un aléa moyen et une vulnérabilité moyenne ou un aléa faible et une vulnérabilité élevée (en effet 9*4 = 6*6 = 4*9 = 36).

Les risques écologiques peuvent être définis non seulement comme les possibilités que se produisent des accidents dont les conséquences sont susceptibles d'affecter de manière catastrophique les hommes mais aussi comme les probabilités que surviennent des évènements qui peuvent avoir des répercussions nuisibles sur l'environnement. Si certains risques sont considérés comme naturels (exemple des inondations), d'autres sont perçus comme essentiellement anthropiques (cas des risques technologiques).

Le concept de risque naturel se définit comme l'attribut d'une manifestation naturelle (aléa), dont les conséquences avec le patrimoine humain peuvent être dommageables (vulnérabilité).

11 Autrement dit les risques naturels ne dépendent ni de l'action ni de la volonté humaine, mais plutôt de certains phénomènes appelés aléas naturels. Ils surviennent donc sous les déchainements des forces de la nature et se manifeste de manière violente sans prévenir. On peut les trouver dans n'importe quelle zone géographique de la planète. Lorsque les pertes en vies humaines et les dégâts matériels atteignent une ampleur considérable, on parle de catastrophe naturelle ou de désastre écologique. Par contre, les risques technologiques correspondent aux risques d'origine anthropique, regroupant les risques industriels, nucléaires, biologiques 12. Ils sont engendrés par les activités industrielles et économiques de l'homme. Ces risques anthropiques auxquels nous exposent les excès de la science et des technologies peuvent

 $^{^9}$. « Comment habite-t-on les territoires « à risque » ? », EspacesTemps.net, Brèves, 20.04.2009

https://www.espacestemps.net/articles/comment-habite-t-on-les-territoires-a-risque/

¹⁰ Site officiel de la ville de Tours, https://tours.ff72.org/pages/se-preparer

¹¹: https://www.encyclopedie-environnement.org/sol/les-risques-naturels/.

¹² https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire environnement/definition/risque technologique.php4

entrainer de graves dangers et des dommages indésirables immédiats ou différés par l'homme et son environnement.

\Delta La culture du risque

La définition de la culture, comme le dit Sandra GLATON (2003), a engendré une littérature abondante. La culture du risque est « un moyen de remettre au goût du jour des éléments de stratégie de gestion des risques majeurs et non les liens entre les individus sur ce sujet » (DUPLAN, 2014). La réussite d'une communication préventive dépend d'une solide base culturelle existante. Celle-ci est une construction individuelle qui dépend à la fois de l'éducation culturelle et de l'apprentissage individuel. « L'existence d'une culture des risques, c'est faire référence à un savoir, un bagage collectif commun à tous ceux qui appartiennent à une société : les membres de celle-ci auraient une manière particulière de concevoir le risque » (GLATON, 2003).

Ainsi, malgré le devoir d'information (article 21 de la loi du 22 Juillet 1987) ¹³la culture du risque reste plutôt faible. C'est dans ce sillage que Béatrice QUENAULT (2015) propose une appropriation locale, une acceptabilité sociale et une banalisation des risques ainsi qu'une quête d'information pour les populations. De même, DOLFUS (1996) affirme que : « vivre dans une zone à risque n'est un obstacle ni aux fortes densités, ni à un niveau de vie élevé. Mais cela demande à la fois peut être une « culture des risques » ainsi qu'un surcoût qui entraîne leur prise en compte ».

La culture du risque, d'après André DAUPHINE (2003) est une conception englobant perception de l'environnement, un savoir transmis, forgé plus ou moins volontairement. La perception différenciée des risques (culture des risques) varie en fonction de paramètres sociologiques classiques (groupes sociaux et professionnels, sexe, âge, etc.) mais aussi en fonction du positionnement des individus par rapport aux risques (leurs connaissances, leur appréhension, leur crainte...). Paul SOLVIC (1999) va plus loin en estimant que la race et le genre influencent la façon de percevoir les risques en affirmant que « les femmes surestiment les risques contrairement aux hommes qui les sous-estiment ».

L'aléa

L'aléa désigne « un phénomène physique potentiellement dommageable » (DAUPHINE, 2003) et correspond grossièrement « au mot « hasard » des anglo-saxons » (VINET, 2007). Emprunté du langage probabiliste, l'aléa désigne au sens restreint « la probabilité d'occurrence d'un phénomène » (DAUPHINE, 2003). Caroline TOUTAIN (2003) définit l'aléa comme un phénomène naturel d'occurrence ou d'intensité données (crue, affaissement de terrain...) ; associé aux enjeux, il permet de déterminer le niveau de vulnérabilité d'une zone géographique.

L'aléa est un phénomène naturel potentiellement dangereux (pour les biens, les hommes, les activités humaines) susceptible de se manifester. Il est la partie physique du risque et se

¹³ « Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent », article 21 de la loi du 22 Juillet 1987. <a href="https://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Information-et-prevention-des-risques/Droit-a-l-information-sur-les-risques-majeurs-et-DDRM

différencie de la catastrophe (Aléa \Rightarrow Risque \Rightarrow Catastrophe). On parle de catastrophe lorsque l'aléa touche la population en entrainant des conséquences matérielles et/ou humaines.

Les aléas naturels ont des natures et des intensités qui varient en fonction des continents, des types de relief et du climat. L'anthropisation (urbanisation, littoralisation, fortes densités..) renforce les impacts liés aux aléas naturels. A l'inverse, les aléas technologiques (liés à la présence d'activités industrielles) varient en fonction des sociétés et du niveau technologique atteint.

❖ La Vulnérabilité

La vulnérabilité désigne selon le GIEC (2007), le « degré par lequel un système risque de subir ou d'être affecté négativement par les effets néfastes des changements climatiques, y compris la variabilité climatique et les problèmes extrêmes. La vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme des changements climatiques auxquels un système est exposé, ainsi que sa sensibilité, et de sa capacité d'adaptation ».

La vulnérabilité se définit en termes de risques particuliers et d'exposition des populations à ces risques. Elle traduit la probabilité d'une personne qu'elle soit pauvre ou non à subir une perte significative de bien être en conséquences d'un changement de situation ou d'un choc.

« La vulnérabilité n'est pas une donnée statique. Elle évolue dans le temps bien sûr comme nous le verrons, sensible qu'elle est aux évolutions de la société, des mentalités, du droit » (VINET, 2007). Vue qu'elle n'est pas figée, la vulnérabilité exprime, selon Caroline TOUTAIN (2003), le niveau de conséquence prévisible d'un phénomène naturel ou technologique sur les personnes, les biens, les activités, les moyens, le patrimoine... En ce sens, André DAUPHINE (2003) pense que « la vulnérabilité au sens large, exprime le niveau de conséquences prévisible d'un phénomène naturel sur les enjeux ». Les enjeux sont en fait les domaines affectés par le risque, les hommes, leurs biens et les milieux dans lesquels ils vivent.

En résumé, la vulnérabilité désigne la fragilité d'un système socio-économique face à un aléa. Autrement dit c'est la propension d'une société donnée à subir des dommages en cas manifestations d'un phénomène naturel ou anthropique.

La Résilience

Elle « s'oppose à un sentiment de fatalité, d'attente ou de résignation devant l'inéluctable, et offre une réponse aux angoisses des citoyens en se présentant comme un moyen de faire face aux perturbations majeures, de s'adapter pour ne plus subir » (QUENAULT, 2015). La vulnérabilité renvoie à la capacité de « se prévenir aux risques » (PIGEON, 2013) et de se « préparer aux chocs » (QUENAULT, 2015).

D'après le GIEC (2007) la résilience est la capacité d'un système social ou écologique d'absorber des perturbations tout en conservant sa structure de base et ses modes de fonctionnement, la capacité à s'organiser et la capacité à s'adapter au stress et aux changements. La résilience « permet d'avoir un regard moins anxiogène, plus optimiste que la vulnérabilité » (QUENAULT, 2015).

Elle peut ainsi être définie comme l'aptitude d'une communauté ou d'un écosystème (terrestre/marin ; urbain/rural) à survire à des altérations et à des perturbations. Autrement dit c'est la capacité des sociétés à se relever d'une catastrophe et à se reconstruire.

III.2. Présentation des documents de communication préventive

III.2.1 Echelle communale:

- ✓ DICRM (Document d'Information Communal sur les Risque Majeurs) : il informe sur la connaissance des risques naturels et technologiques majeurs et leurs conséquences ; sur les mesures de protection de la population prises par la commune ; sur les consignes de sécurité à respecter lors de la survenue d'une éventuelle catastrophe. Le DICRIM de la ville de Tours date de 2007 et celui de St-pierre-des corps de.
- ✓ PLU (Plan Local d'Urbanisme): C'est outil d'aménagement de la commune qui vise à anticiper les mutations socioéconomiques et morphologiques de la ville. C'est un projet de ville qui encadre les interventions publiques et privées en matière d'urbanisme et oriente ainsi au quotidien le devenir de la commune. Le nouveau PLU de Tours a été approuvé le 20 Janvier 2020 et celui St-pierre-des-corps le 19 Novembre 2018.
- ✓ Label Pavillon orange : il est décerné aux communes françaises qui répondent à des critères en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs. Il date de 2009 et est décerné par le haut comité français pour la résilience nationale. La ville de Tours a déjà reçu ce label pavillon orange.

III.2.2 Echelle intercommunale/ départementale:

- ✓ **DDRIM (Dossier départemental sur les risques majeurs) :** C'est un document informatif et préventif sur les risques naturels et technologiques recensés dans le département d'Indre-et-Loire. Il est réalisé par la Préfecture Indre-et-Loire, la Direction Départementale de l'Environnement 37, le Service Urbanisme Aménagement et Environnement et le Cabinet SIDPC. Le document a été édité en 2005.
- ✓ SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation): Ce document, inspiré du SNGRI, a trois objectifs principaux à l'échelle locale: augmenter la sécurité de la population; stabiliser, à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés aux inondations; raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés. Le SLGRI date de Mars 2017 et a été réalisé par l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours.
- ✓ Rapport de présentation de la cartographie du risque d'inondation par la Loire et le Cher du secteur de Tours : Ce rapport présente l'historique et la caractérisation des crues dans le secteur de Tours avant de présenter des études antérieures sur les inondations ainsi que leurs limites . IL comporte également l'élaboration de scénarios d'inondation et d'exposition aux risques. C'est une production de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement qui date de Novembre 2013.
- ✓ PPR (Plan de Prévention des Risques) : C'est un outil de gestion des risques institué par la loi « Barnier » du 02 Février 1995 afin de maintenir l'aménagement du territoire, en évitant d'augmenter les enjeux dans les zones à risques et en diminuant la vulnérabilité des zones déjà urbanisées. Le PPR repose sur la cartographie et comprend trois documents : la

note de présentation ; le document graphique et le règlement. Il est élaboré par l'État et les préfectures et réalisé par les services déconcentrés.

IV. METHODOLOGIE

Dans la recherche le choix d'une méthode est primordial. Notre approche méthodologique est scindée en trois parties : revue bibliographique; travail de terrain ; traitement et analyse des données (à faire après la phase de terrain).

IV.1. Plan A

IV.1.1. Revue bibliographique

Elle nous a permis de faire l'état de l'art du sujet afin de mieux appréhender ce dernier. Cette recherche bibliographique concerne l'ensemble de nos lectures à travers les ressources numériques (revues, sites internet...) et la bibliothèque universitaire de la faculté des deux lions.

IV.1.2. Travail de terrain

Cette collecte de données sur le terrain est structurée en quatre phases : enquête qualitative (entretien); enquête quantitative (questionnaire) ; observations in-situ ; technique complémentaire (carte mentale).

IV.1.2.1. Enquêtes

A la fois quantitative et qualitative, elles seront focalisées sur la nature de la communication préventive et ses impacts sur les populations.

> Enquête qualitative (entretien)

Tableau 1: Méthodologie d'enquête qualitative

Cibles	Nombre	Outils	Méthodologie	Résultats attendus
-Service de			-Ciblage des	Cette étape permettra d'avoir
prévention des			personnes	des informations sur :
risques de			ressources;	-La nature de la
Tours	2	-Guide	-Transcription	communication préventive
-Tours		d'entretien	et analyse	des pouvoirs publics ainsi que
métropole Val		-Dictaphone	d'entretien;	leur mode de diffusion;
de Loire			-Préférence des	-Les limites de cette
Associations			entretiens semi-	communication;
(ARIAL)	1		directifs.	-Les acteurs qui
Etablissements				communiques (et comment
« seveso »	1			communiquent-ils).

> Enquête quantitative (questionnaire autoadministré)

Nous avons choisi un échantillon de 100 questionnaires qui seront administrés aux résidents des trois quartiers ciblés. La répartition par quotas des 100 questionnaires est faite en fonction la taille démographique des quartiers.

Tableau 2 : Nombre de questionnaires attribués à chaque quartier

Quartiers	Populations (INSEE,2014)	Quotas
Deux lions (Tours)	2405	29
Douets Milletière (Tours)	3333	40
Quartiers Est (St-pierre-des-	2562	31
corps)		
Total	8300	100

Tableau 3 : Méthodologie d'enquête quantitative

Cibles	Outils	Méthodologie	Résultats attendus
		-Aléatoire	Avoir des informations sur :
		-Préférence des	-La culture du risque des
		questions fermées et	populations;
Populations	-Questionnaire	celles à choix	-La perception que les populations
	-Kobo collect	-Diversité des	ont sur la nature de la
		enquêtés (âge et	communication préventive;
		genre)	-L'accessibilité à l'information.
		(A)	Cette phase nous permettra aussi de
			pouvoir faire des propositions et
			d'élaborer des pistes de réflexion.

IV.1.2.2. Observations in-situ

Il s'agira d'aller sur le terrain pour prendre des photos, faire des observations (ouverte et participante) afin d'avoir une appréhension visuelle de certains phénomènes du milieu d'étude.

Tableau 4: Méthodologie d'Observation

Outils	Méthodologie	Résultats attendus
-Appareil	-Compte rendu	Les observations nous permettront de mieux
photo	d'observation	appréhender la cohabitation entre populations et
-Carnet de bord	-Prendre des photos	risques.

IV.1.2.3. Technique complémentaire (Carte mentale)

Une carte mentale sera soumise aux enquêtés afin qu'ils identifient les endroits soumis aux risques.

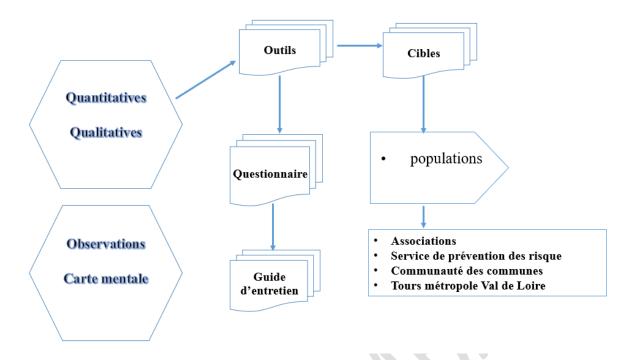


Figure 2 : Moyens de collecte

IV.2. Plan B

Ce plan de secours sera appliqué comme technique d'enquête si la crise sanitaire persiste.

Les entretiens se dérouleront par téléphone ou par visioconférence.

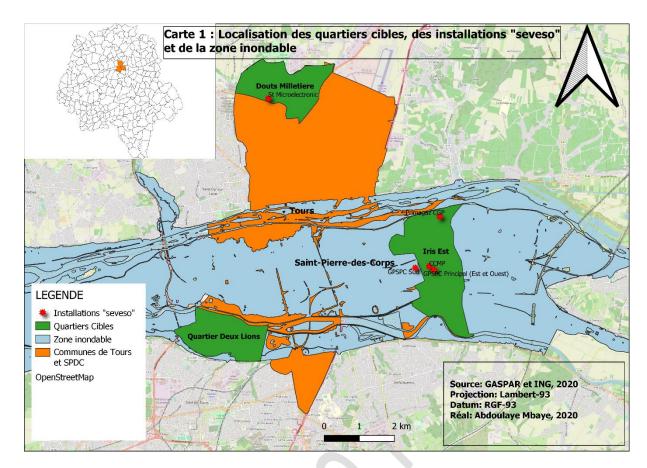
Par contre en ce qui concerne les enquêtes nous allons procédé comme suit :

- Créer un questionnaire en ligne sur Google forms ;
- Créer une page Facebook puis une publicité par le biais de cette page.

Cette publicité sera paramétrée en audience intelligente standard pour les villes de Tours et Stpierre-des-corps. Autrement dit la publicité sera suggérée aux comptes facebook des résidents (âgés de 16 à plus de 65 ans) des deux villes ciblées. Les 10 jours de publicité vont nous coûter 20 euros soit 2 euros par jours. La couverture est estimée dans l'intervalle 670-1900 personnes par jour.

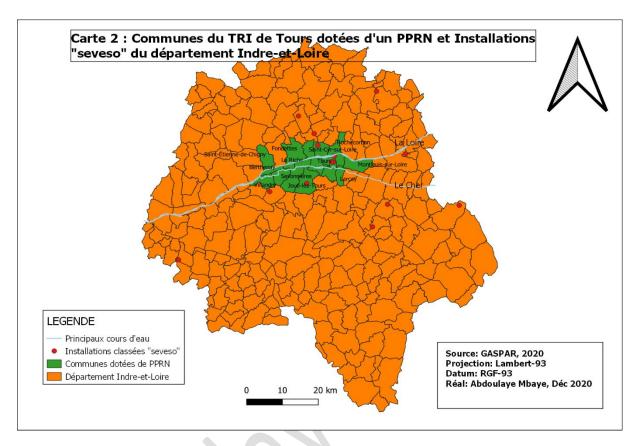
V. PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE

Notre terrain d'étude regroupe deux communes limitrophes situées au centre du département d'Indre-et-Loire à savoir Tours et St pierre-des-corps. N'empêche l'échelle intercommunale ne sera pas aussi négligée dans le cadre de ce mémoire vue le transfert de la compétence de gestion des risques à la métropole depuis le 01/01/2018.



Notre choix pour ce terrain peut être justifié par plusieurs raisons :

- Exposition au risque inondation (présence de la Loire et du Cher) et installation de 5 sites « seveso » (4 à St Pierre-des-Corps et 1 à Tours) dont 3 qualifiés de « « seveso seuil haut » ;
- > Appartenance à un TRI reconnu au niveau européen ;
- ➤ Phase de renouvellement de la communication préventive et labellisation de le ville de Tours (label pavillon orange) pour la sauvegarde et la protection des populations face aux risques et menaces majeurs ;
- > St-Pierre-des-Corps retenue au titre de ville pilote de l'atelier national sur les territoires en mutation face aux risques » mené par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de le mer.



Ainsi trois quartiers sont ciblés dans le cadre de ce mémoire : 2/22 dans la ville de Tours et 1/7 dans la commune de St-pierre-des-Corps. Ce choix est fait en fonction de l'exposition aux risques, du type de quartier et de la position géographique.

V.1. TOURS

- ❖ Quartier des 2 lions: situé au Sud de la ville de Tours et en zone inondable, il est habité en majorité par de « jeunes cadres (58 %) dont 93 % sont locataires de leur logement »¹⁴. Ce quartier huppé et calme compte 2405 habitants dont l'âge moyen est de 28 ans (INSEE, 2014) soit le troisième quartier le moins peuplé de la ville après Rochepinard et Bergeonnerie. Cet ancien technopole devenu quartier en 1996 (plus jeune quartier de la ville de Tours) n'abritant que 10% de logements sociaux ¹⁵n'est exposé à aucun risque technologique. Malgré son exposition au risque inondation, il n'est pas équipé de sirènes (vue que les sirènes de Tours datent de 1970).
- ❖ Quartier Douets Milletière : peuplée de 3333 habitants dont l'âge moyen est de 40 ans (INSEE, 2014), cette zone industrielle est « habitée majoritairement par des ouvriers (61 %) avec 23 % de logements sociaux » ¹⁶. Ce quartier, étant le plus septentrionale de la ville de

¹⁴<u>http://www.kelquartier.com/centre indre et loire tours quartier deux lions gloriette 37200-</u>q102464/revenu_moyen.html

¹⁵http://www.kelquartier.com/centre_indre_et_loire_tours_quartier_deux_lions_gloriette_37200-q102464/revenu_moyen.html

¹⁶http://www.kelquartier.com/centre indre et loire tours quartier douets milletiere 37100-q102465/revenu moyen.html

Tours, est hors zone inondable mais est soumis au risque technologique car il abrite un établissement « seveso seuil bas » en l'occurrence le St Microelectronic. Ce dernier fabrique des produits chimiques d'où la présence d'effets toxiques.

V.2. SAINT-PIERRE-DES-CORPS

➤ Quartiers Est: situé à l'Est de la ville, ce banlieue populaire est peuplé de 2562 habitants (insee,2014). Il accueille 3 installations classées « seveso seuil haut » en l'occurrence Primagaz, CCMP (Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière) et GPSPC (Groupement Pétrolier de St-Pierre-des-corps). Ces derniers induisent des effets thermiques et de surpression. Ce quartier est à la fois exposé au risque inondation et au risque technologique.

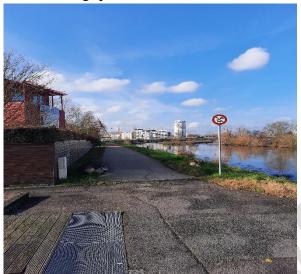




Photo 2 : Habitations situées à proximité du Cher au quartier des deux lions de Tours (MBAYE, Décembre 2020)





Photo 3: Levées du Cher au quartier des deux lions de Tours (MBAYE, Décembre 2020)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie

- CAPELLI, S., TRNDEL, O., & SABADIE, W. (2012). Faire rire ou faire peur ? Le rôle modérateur de l'attractivité de la source et de ses habitudes de communication lors d'une campagne électorale . Recherche et Application en Marketing, 23 p.
- DAUPHINE, A. (2003). Risques et catastrophes. Observer, Spatialiser, Comprendre, Gérer. Armand Colin, 288 p.
- Dictionnaire la Petit Robert. (s.d.)., 2002.
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. (2007). Ville de Tours et Direction de la Prévention des Risques, 9 p.
- DOLFUS, O. (1996). Les Risques naturels, Risques de société, p 7 18.
- DUMONT, S. (2020, 14 Octobre). Intervention pédagogique sur les questions liées à la prévention des risques en Licence 2 de Géographie à la faculté des deux lions.
- DUPLAN, C. (2014, Mars). Communiquer sur les risques pour sensibiliser la population . Observatoire nationale des crises, 12 p.
- GIEC. (2007). Changement climatique 2007: Rapport de synthèse. Contribution des groupes de trvail I,II et III au quatrième rapport de Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève, Suisse, 103 p.
- Glaton, S. (2003). Cultures des Risques. Questions de Géographie Les Risques. Ouvrage coolectif coordonné par Vincent MORINIAUX: Editions du temps, 255 p.
- CATOIRE, P.L. D. (2010). Peut-on informer sans faire peur? MAPAR, 10 p.
- PIGEON, P. (2003). L'interet du risque pour l'enseignement de la Géographie. Questions de Géographie Les Risques. Ouvrage collectif coordonné par Vincent MORINIAUX: Editions du temps.
- PIGEON, P. (2013, Fèvrier). Commentcomprendre les risques liés aux inondations? Espacestemps Penser les humains ensemble (*Revue interdisciplinaire de sciences sociales*), 9 p.
- Plan local d'urbanisme PLU. (2020, Janvier). Mairie de Tours et Service d'urbanisme de Tours.
- QUENAULT, B. (2015, Mai). La Résilience comme injonction politique post-Xynthia. Especstemps penser les humains ensemble (*Revue interdisciplinaire de sciences sociales*), 20 p.
- RASSE, P. R. (2014). Approche anthropologique et juridique de la politique de prevention des risques. Communication et Organisation, article mis en ligne e 01 Juin 2017 et consulté le13 Octobre 2020, 9 p.

- SOLVIC, P. (1999). "Trust, Emotion, Sex, Politics, and Science: Surveying the Risk-Assessement Battle field", Risk Analysis, Vol 19, N 04.
- Stratégie Locale de Gestion du risque Inondation SLGRI. (2017, Mars). Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, 62 p.
- TOUTAIN, C. (s.d.). Prévenir les catastrophes naturelles ? Les Essentiels Milan, 63 p.
- VINET, F. (2007). Approche institutionnelle et contraintes locales de la Gestion du risque_Recherche sur le risque inondation en Languedoc-Roussillon. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches: Université Paul Valery Montpellier III, EA 3766, Specialité Géographie, 276 p.

Sitographie:

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006064418/2019-02-28/ (consulté le 19 Novembre 2020).

http://catastrophesnaturelles.e-monsite.com/pages/l-homme-acteur-des-inondations.html (consulté le 10 Octobre 2020).

 $\frac{https://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Information-et-prevention-des-risques/Droit-a-l-information-sur-les-risques-majeurs-et-DDRM$

(Consulté le 24 Novembre 2020).

https://tours.ff72.org/pages/se-preparer (consulté le 22 Septembre 2020)

https://saintpierredescorps.fr/ (consulté le 02 Novembre 2020)

http://www.kelquartier.com/centre_indre_et_loire_tours_quartier_deux_lions_gloriette_37200 -q102464/revenu_moyen.html (consulté le 24 Décembre 2020)

http://www.kelquartier.com/centre_indre_et_loire_tours_quartier_deux_lions_gloriette_37200 -q102464/revenu_moyen.html (consulté le 24 Décembre 2020)

http://www.kelquartier.com/centre_indre_et_loire_tours_quartier_douets_milletiere_37100-q102465/revenu_moyen.html (consulté le 24 Décembre 2020)

https://www.actu-

<u>environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/risque_technologique.php4</u> (consulté le 05/01/2021)

https://www.encyclopedie-environnement.org/sol/les-risques-naturels/. (consulté le 05/01/2021)